

Mise en place d'un mécanisme de compensation écologique

Dossier de la rédaction de H2o
August 2018

Un mécanisme de compensation écologique a été mis en place pour le plateau du Qinghai-Tibet, mesure importante prise par l'État pour protéger l'environnement, a déclaré un livre blanc publié par le Bureau d'information du Conseil des Affaires d'État. « La Chine a initié une série de mécanismes de compensation écologique, notamment des paiements de transfert vers des zones écologiques clés, des compensations écologiques pour les forêts, des subventions pour la protection écologique des prairies et des compensations écologiques pour les zones humides », indique le livre blanc intitulé « Progrès écologique sur le plateau du Qinghai-Tibet ». Ainsi, de 2008 à 2017, le gouvernement central a versé respectivement 16,29 milliards de yuans (2,44 milliards de dollars) et 8,35 milliards de yuans aux principales zones écologiques du Qinghai et du Tibet, couvrant 77 districts clés et toutes les zones interdites au développement par le gouvernement. La Chine est soucieuse d'améliorer ses politiques et réglementations liées à l'écologie pour le plateau du Qinghai-Tibet afin de constituer un système de plus en plus complet pour assurer le progrès écologique, selon le livre blanc. Un système de zones naturelles protégées a été mis en place dans la région, ajoute-t-il.

À ce jour, le plateau a créé au total 155 réserves naturelles à tous les niveaux dont 41 nationales et 64 provinciales, couvrant une superficie totale de 822 400 kilomètres carrés. Cela équivaut à 31,63 % du territoire du plateau et représente 57,56 % des réserves naturelles de la Chine. « Fondamentalement, tous les écosystèmes uniques et fragiles du plateau et les espèces rares se retrouvent dans ces réserves », indique le livre blanc.

Xinhua